

COMPETITIONS

Table des matières

Un peu d'Histoire.....	3
Les débuts.....	3
Et que dire du nombre de licenciés ?.....	4
Palmarès.....	5
Que se passe-t-il ailleurs en Europe ?.....	7
BELgique :.....	8
ENGLand :.....	8
ESPagne :.....	8
FRAnce :	9
GERmany :.....	9
ITALie :.....	9
LUXembourg :.....	9
NEDerland :.....	9
POLogne :.....	9
RUSSie :.....	10
Et dans les autres fédérations sportives ?.....	11
Les Championnats Nationaux Français.....	11
Remarques préalables.....	11
Quelles en sont les raisons ?.....	12
L'offre de compétitions de la FFE.....	12
Interclubs Jeunes :	12
Coupe de France :	12
Coupe Jean-Claude Loubatière :	12
La coupe 2000	12
Interclubs féminins :	12
Championnats scolaires :	12
Il existe ensuite une offre faite par les ligues.	13
A quoi ressemble la FFE ?.....	15
Intéressons nous maintenant aux ligues.....	19
A quoi sert le Championnat de France par équipes (de 8) ??.....	26
Pourquoi jouer le championnat National par équipes de 8 ?.....	27
Quels sont les autres méfaits du format des championnats nationaux sur la vie des ligues ?.....	27
De quoi s'aperçoit on ?.....	28
La Compétition.....	29
Championnats Nationaux et vie fédérale.....	31
Restructuration de l'ensemble des compétitions.....	32
Phase transitoire.....	33
Le niveau national.....	33
Le niveau régional :	35
Championnat de France des clubs	36
Championnat de France par équipes.....	38
La question des Féminines, des Jeunes, des Étrangers et des joueurs professionnels.....	40

COMPETITIONS

Alors qu'est ce qu'un petit club ?.....	40
Les deux outils :	40
L'accès aux niveaux supérieurs.....	41
Quelle est la conséquence d'une telle politique si elle est bien menée ?	42
La question de l'arbitrage.....	44
Aspects économiques.....	45

Un peu d'Histoire

Sous la Présidence de Jacques Lambert, le CA de la FFE a validé un projet qui était défendu à l'origine par deux Strasbourgeois : le Dr Michel Roos et le président de son club : Norbert Engel.

L'idée était de créer une compétition sur la base de ce qui existait en Allemagne afin d'avoir un représentant en Coupe d'Europe des clubs autre que le vainqueur de la Coupe de France .

Il est à noter que lorsque le cercle de Grenoble emporta cette dernière , une visite de celui-ci fut immédiatement entreprise par plusieurs Strasbourgeois : comment un club de Province pouvait-il remporter cette compétition.

Lors des Championnats de France de Courchevel, en 1979, on recherchait encore à compléter la liste des participants et les franciliens d'avoir l'air moqueur avec les Strasbourgeois, puisque les parisiens avaient pour ambition de l'emporter et de ne rien laisser aux alsaciens. (voir le règlement de l'époque en annexe I).

Pour la première édition de cette épreuve, la France fut divisée en six zones alors que l'Île de France était une double zone à elle seule. Le vainqueur de zone qui compterait le plus de points de match serait Champion de France.

Le second but de l'organisation de cette compétition était de réveiller les petits clubs afin que ceux-ci étoffent leurs rangs pour pouvoir participer à l'épreuve.

On attendait donc beaucoup de cette épreuve qui devait solliciter les forces vives du milieu échiquéen et promouvoir le développement des clubs d'Échecs.

A l'époque, la Fédération comptait presque 17000 licenciés (16833 à fin août 1979) et tout le monde rêvait d'atteindre le cap des 25000 à brève échéance. On notera qu'à l'époque, les licences B n'existaient pas.

Les débuts

A l'issue de la première année, c'est effectivement les clubs les mieux structurés qui s'en sortaient le mieux et les vainqueurs de poules s'appelaient Strasbourg (Nord-Est), Lille (Nord-Ouest), Nantes (Ouest), ASPOM Bordeaux (Sud Ouest), Montpellier (Sud) et Nice (Sud-Est).

Le Chess-Max-Center et Issy les Moulineaux dominaient la double poule d'Ile de France. Doté du plus grand nombre de points de partie, Strasbourg emportait le titre, d'autant plus qu'à l'issue d'une rencontre gagnée contre le champion d'Ile de France (CMC Paris) . Il se qualifiait pour la Coupe d'Europe.

L'année 1980-1981 fut le début d'une véritable compétition qui comprenait maintenant une première division avec 8 équipes et 4 groupes en seconde division (cf annexe 1980-2013-CFI.pdf). Strasbourg l'emporta une nouvelle fois, mais pour rien puisque la Coupe d'Europe n'était pas annualisée.

A l'issue de la saison suivante, on vit apparaître les premiers groupes de division III. Toutefois, délégués aux ligues d'alors, on ne trouve nulle part trace d'archives montrant cette activité. Néanmoins, tout portait à croire que les clubs s'intéressaient au Championnat.

Strasbourg remporta les 3 éditions suivantes.

Afin d'obliger les clubs à s'intéresser au secteur féminin, on introduisit un neuvième échiquier dit "échiquier féminin". Le nombre d'échiquiers défrisa quantité de clubs qui obtinrent de longue lutte sa suppression mais pas celle de la présence d'une féminine dans l'équipe.

Entre temps, les équipes engagées étaient de plus en plus nombreuses, mais on voyait parallèlement à cela s'éteindre la flamme des petits clubs qui n'avaient pas les moyens d'aligner les joueurs en quantité suffisante ou qui se faisaient piller dès qu'ils avaient formé un joueur de bon niveau.

Et que dire du nombre de licenciés ?

Si on veut comparer des choses comparables, force est de reconnaître que de 16833 joueurs en 1979 on est arrivé à un peu plus de 26000 joueurs en 2012, soit une **augmentation linéaire moyenne de moins de 250 nouveaux licenciés par an.... soit 10 nouveaux licenciés par ligue et par an. Quelle efficacité !**
Avec le recul, on peut affirmer que le but n'est pas atteint.

COMPETITIONS

Palmarès

Année	Vainqueur	2nd	3 ème
1980	Strasbourg	Lille*	Nantes
1981	Strasbourg	Issy les Moulineaux	Rouen
1982	Strasbourg	Fou du Roi	Issy les Moulineaux
1983	Strasbourg	Fou du Roi	Chess Max Center
1984	Strasbourg	ASPOM Bordeaux	Caïssa
1985	Clichy	Strasbourg	Chess Max Center
1986	Caïssa Paris	Chess Max Center	Strasbourg
1987	Clichy	Cannes	Chess Max Center
1988	Clichy	Strasbourg	Meudon
1989	Clichy	Cannes	Meudon
1990	Lyon-Oyonnax	Cannes	Clichy
1991	Lyon-Oyonnax	Clichy	Cannes
1992	Lyon-Oyonnax	Clichy	Auxerre
1993	Lyon-Oyonnax	Clichy	Belfort
1994	Lyon-Oyonnax	Clichy	Belfort
1995	Lyon-Oyonnax	Clichy	Cannes
1996	Clichy	Cannes	Auxerre
1997	Clichy	Auxerre	Cannes
1998	Auxerre	Montpellier Echecs	Clichy
1999	Clichy	Monaco	Mulhouse
2000	Clichy	Montpellier	Monaco
2001	Monaco	Cannes	Clichy
2002	Monaco	Cannes	Nice
2003	NAO Paris	Clichy	Cannes
2004	NAO Paris	Monaco	Cannes
2005	NAO Paris	Cannes	Nice
2006	NAO Paris	Monaco	Clichy
2007	Clichy	Cannes	Chess XV
2008	Clichy	Cannes	Montpellier
2009	Evry	Clichy	Chalons en Champagne
2010	Châlons en Champagne	Evry Grand Roque	Marseille Echecs
2011	Marseille	Clichy	Evry Grand Roque
2012	Clichy	Chalons en Champagne	Evry Grand Roque
2013	Clichy	Chalons en Champagne	Bischwiller

COMPETITIONS

(*)

On pourra être surpris de ne pas voir le nom du CMC de Paris. En fait, il a participé au championnat d'Ile de France qui constituait à l'époque une double zone. Les deux premiers de cette édition furent le CMC et Issy les Moulineaux.

COMPETITIONS

Que se passe-t-il ailleurs en Europe ?

La FIDE ni l'ECU n'ont légiféré en ce qui concerne les Championnats Nationaux. Ce n'est pas leur rôle.

Chaque fédération est donc libre de s'organiser comme elle le désire et de ce fait, on assiste à diverses compétitions sous divers formats.

On notera toutefois que pour participer à la coupe d'Europe des clubs, il faut obligatoirement avoir participé au Championnat National de son pays C'est la fédération nationale du club qui avalise la situation.

Ainsi, on peut quand même s'interroger sur la tenue de ces championnats, leur format et la cohérence entre le championnat et le champion représentant le pays concerné. L'exemple le plus curieux est celui de l'Angleterre comme nous le verrons plus bas.

Avant d'aller plus loin dans les comparaisons, on va définir un ensemble de règles qui s'appliquent ou non dans tous les pays. On verra ensuite qui l'utilise, dans les tableaux correspondants.

AFF (Affecté) : Nombre de joueurs affectés à un numéro d'échiquier particulier.

ALI (alignement) : tous les joueurs composant l'équipe sont alignés selon les classements individuels décroissants.

DIV(Divisions) :Nombre de divisions gérées par la fédération.

ELO (103 points) La règle des 103 points s'applique.

ETR (étrangers) : Nombre d'étrangers autorisés par équipe

FEM (féminine) : chaque équipe est tenue de faire participer une féminine dans son équipe.

JOU (joueurs) : Nombre de joueurs par équipe

NAT (nationaux) Nombre de joueurs autochtones requis.

PAR : championnat féminin organisé en parallèle.

SWZ (Système suisse) : Utilisation du système suisse

VIS (vissage) : les joueurs sont vissés (une liste de force est établie en début d'année et l'alignement doit respecter le l'ordre de vissage),

VIV (Vivier) Le club doit présenter un vivier de joueurs dans lequel il est obligé de puiser lors de chaque ronde.

CAL(Calendrier) : un renvoi vers la fin du chapitre donne la spécificité de chaque fédération.

	BEL	ENG	ESP	FRA	GER	ITA	LUX	NED	POL	RUS	SUI
DIV	5	4		3	3	5	3	4	3	1	2
JOU	4,6,8	4,5,6		8	8	4	6,8	4,8,10	6	6	8
NAT	non	non		2	-		-	-	5		
PAR	non	non		non	oui	oui	non	non	non	oui	non
ETR	-	-		6	-		-		1	-	-
VIV	non	non		oui	oui	oui	non	non	oui	-	non
VIS	oui	non		non	non	oui	non	non	oui	oui	non
ELO	non	non		oui		non		non	non	non	non
FEM	non	non		oui	non	non	non	non	oui	non	non
AFF	non	non		non	non	non	non	non	oui-6	non	non
ALI	non	oui		oui	oui	oui	oui	non	non	non	oui
SWZ	non	non		non	non	oui	non	non	non	oui	non
CAL	a)	b)		c)	a)	c)	a)	a)	d)	c)	a)

On ne peut qu'être étonné que les championnats nationaux soient aussi disparates.

Le championnat le plus libéral est le championnat néerlandais mais le nôtre l'est aussi.

COMPETITIONS

Deux championnats imposent la présence d'une féminine. Cela se fait ressentir quand on regarde de plus près les résultats internationaux des équipes nationales et aussi des joueuses françaises.

Plusieurs pays fixent la liste des participants voire celle des échiquiers, comme en Belgique.

On notera que la moyenne des équipes est de 8 joueurs, Toutefois, la Coupe d'Europe des clubs ne nécessite que 6 joueurs.

Dans la fédération anglaise, il n'existe pas de clubs mais une équipe est constituée d'un ensemble de personnes ayant l'habitude de jouer ensemble. Cela explique pourquoi le championnat national ne compte qu'un nombre réduit d'équipes de 6 joueurs.

Voici les structures des Championnats de ces pays et leurs particularités :

BELgique :

Luc Cornet gère 5 divisions.

Le calendrier est établi deux ans à l'avance et lors de la dernière journée, toutes les équipes de la division I jouent au même endroit. C'est une fête des Échecs bien sympathique, d'autant que la DI joue cette ronde avec un décalage d'une semaine avec les autres divisions.

La division I regroupe 12 équipes de 8 joueurs dans une poule unique.

La division II regroupe 24 équipes de 8 joueurs dans deux poules géographiques.

La division III regroupe 48 équipes de 6 joueurs dans quatre poules géographiques.

La division IV regroupe 96 équipes de 4 joueurs dans huit poules géographiques.

La division V est constituées de poules de 12 équipes de 4 joueurs dont le nombre est lié aux inscriptions. C'est la compétition de base pour tous les clubs .

Chaque club communique en début de saison une liste de titulaires de chaque équipe alignés dans un ordre qui sera immuable au cours de la saison. Cette liste est unique et quand un joueur manque, il ne peut être remplacé que par le suivant de la liste au risque d'être sanctionné. Cette liste dite « Liste de Force » est connue de tous et publiée sur le site de la FRBE.

Le vainqueur de chaque poule monte et les deux derniers descendent.

En cas de défection, on privilégie le premier descendant puis le meilleur des seconds, etc...

La FRBE ne compte que 3 membres qui sont chacune des fédérations : la VSF (fédération néerlandophone – la plus nombreuse) la SVDB (fédération germanophone – la plus forte devant l'échiquier) et la FEFB (fédération francophone).

Chacune d'entre elle organise ses propres championnats. La mieux structurée est la VSF qui mise surtout sur la jeunesse.

ENGLand :

Le championnat anglais est un peu curieux dans la mesure où il ne se joue ni en toutes rondes, ni au système suisse et que la saison ne se termine pas avec des montées et des descentes.

Julie Johnson gère la division la plus élevée qui est en fait une coupe. Ce niveau est celui dénommé « Open » et se joue par équipes de 6 joueurs dont le niveau est fonction du classement individuel des joueurs en classement anglais. Les équipes éliminées après le premier tour jouent ensuite une « consolante » appelée Plate.

Le calendrier est déterminé par l'équipe qui accueille et qui propose des dates à son adversaire. Faute de le faire, elle perd la rencontre par forfait.

On voit que même pour les vainqueurs, le nombre de rondes est assez restreint,

La division suivante est le championnat majeur qui se joue selon les mêmes principes mais avec des équipes de 5 joueurs.

Vient ensuite le championnat intermédiaire ainsi que le championnat mineur qui se jouent tous les deux par équipes de 4 joueurs. On trouvera en annexe le règlement de cette fédération, qui est assez original. Gallois et Écossais sont mieux organisés et offrent à leurs joueurs des compétitions qui ressemblent un peu aux nôtres, mais ils ne sont pas anglais !...

ESPagne :

COMPETITIONS

FRAnce :

voir les détails dans le chapitre suivant.

GERmany :

la Bundesliga allemande ne comprend que deux divisions, mais c'est en fait 3 divisions qui sont gérées du fait de la présence de l'Oberliga qui est un échelon intermédiaire composé de 10 poules de 10 équipes de 8 joueurs.

La Bundesliga est une poule de 16 équipes de 8 joueurs qui jouent un tournoi toutes rondes

la Bundesliga 2 regroupe 40 équipes dans 4 poules de 10 équipes de 8 joueurs.

Les régions allemandes gèrent ensuite les « landesliga » en fonction de leurs critères propres

Il y a une Bundesliga pour les féminines.

Pour la première division, les équipes doivent fournir un vivier de 16 joueurs qui sont les seuls à pouvoir jouer à ce niveau.

ITAlie :

Le championnat italien (masters) se joue sur 7 rondes au système suisse entre 14 équipes de 4 joueurs

Dans les divisions inférieures, on a des équipes de 4 joueurs réparties dans des poules qui jouent un toutes-rondes comme suit, dans l'ordre des niveaux :

Série A1 : 4 poules de 6 équipes

Série A2 : 8 poules de 6 équipes

Série B : 16 poules de 6 équipes

Série C : 32 poules de 5 ou 6 équipes

Ensuite viennent les divisions régionales, gérées par les régions.

Chaque équipe peut présenter un maximum de 2 étrangers.

Il existe un championnat féminin qui se déroule en parallèle par équipes de 3 joueuses, et chaque équipe doit fournir son vivier, comme chez les hommes.

LUXembourg :

Le Grand duché a une division Nationale de 8 équipes de 8 joueurs puis une division de d'honneur de 8 équipes de 8.

Ensuite la division I regroupe 8 équipes de 8 ,

La division II regroupe 8 équipes de 6 joueurs tout comme la division III. Enfin dans la division IV, on n'a que des équipes de 4 joueurs.

NEDerland :

Aux pays bas, les clubs doivent fournir une liste non ordonnée de joueurs dans laquelle l'équipe puisera 10 joueurs par ronde.

On a 2 poules de 10 équipes de 10 joueurs en division 1, 4 poules de 10 équipes de 8 en division 2 et 8 poules de 10 équipes de 8 joueurs en division 3, Au niveau inférieur, on a une énorme poule gérée au système suisse pour des équipes de 4 joueurs.

Les joueurs ne sont soumis à aucune règle particulière.

POLogne :

Le championnat polonais se joue entre 10 équipes de 6 joueurs en 3 week-ends. Lors de chacun d'eux, on joue 3 matches (comme ce que nous avons autrefois).

Il y a obligatoirement une féminine au sixième échiquier .

Le vivier déclaré par le club doit comprendre au moins 15 joueurs rangés dans un ordre qui ne pourra plus être modifié.

Les deux derniers descendent en Division I qui se joue entre 10 équipes de 6.

La division III regroupe deux poules de 10 équipes de 6 joueurs.

COMPETITIONS

RUSSIE :

Du fait de la taille du pays, il est difficile d'organiser un championnat dans les mêmes conditions que les nôtres. Chaque région (de la taille de plusieurs France) organise son propre championnats. Quant au championnat national, c'est un tournoi au système suisse par équipes de 6 joueurs.

Les joueurs sont alignés sur une liste fixe et le vissage permet d'établir un classement par échiquier.

SUISSE :

Le championnat suisse ressemble fortement au championnat Luxembourgeois, à une petite différence près : il y a trois niveaux administratifs : la ligue Nationale en deux divisions puis une première division (Ligue 1) qui ressemble à une interrégionale:la Suisse est découpée en 4 zones géographiques. A ce niveau et aux niveaux supérieurs, les équipes comprennent huit joueurs.

En Ligue 2, 6 joueurs suffisent , 5 en ligue 3 et 4 en ligue 4.

Enfin, chaque club doit produire avant la première ronde une liste de 20 joueurs qui participeront à la compétition.

En ce qui concerne les accessions, elles sont le résultat d'un play off entre les deux premiers de chaque niveau.

On notera que je ne parle pas de l'Espagne : je ne comprends pas l'espagnol et je n'ai même pas réussi à trouver sur le site de la FEDA ce qui concernerait leur championnat national par équipes.

Les compétitions se jouent selon plusieurs sortes de calendriers :

a) Calendrier annuel : des dates sont déterminées à l'avance et les clubs doivent s'y conformer

b) Absence de calendrier : règle anglaise mais usitée en Suisse aux niveaux régionaux.

Les adversaires disposent d'une fourchette de n jours pendant lesquels ils doivent se mettre d'accord pour jouer la rencontre et en fixer le lieu. Vu les autres spécificités anglaises, on comprend que la compétition ne peut que s'étirer.

c) Le tournoi national se joue en un lieu unique et tout le monde s'y rend. Cela ressemble à l'atmosphère des opens.

Remarque : en France, les autres niveaux se jouent en utilisant la méthode a).

d) Méthode utilisée autrefois en France. Le Championnat se joue en 9 rondes sur 3 week-ends. Nous avons connu cela quand la Nationale I se jouait à 10 équipes.

Et dans les autres fédérations sportives ?

La FFE n'est pas la seule fédération sportive française.

Le fonctionnement de celles-ci diffère du fait de leur spécificité et du type de format de compétition. On s'intéressera donc aux obligations des clubs de toutes celles qui concernent un sport collectif. A cet effet, un pdf par fédération est joint en annexe afin que chacun puisse prendre conscience de ce qui se passe chez les voisins.

Voici donc ce qui est exigé à l'échelon national :

Pour présenter une équipe dans n'importe quelle des divisions nationales, elles ont toutes les contraintes suivantes :

- a) Obligation de présenter une équipe et de participer effectivement à la Coupe de France.
- b) Obligation de présenter des équipes de jeunes dans les structures d'âge correspondantes, ou
- c) A défaut, de mettre en place une structure locale de formation avec un encadrement qualifié et diplômé. Cette structure ne doit pas se contenter d'exister. Elle doit fonctionner réellement.
- d) Satisfaire aux exigences administratives et financières imposées par leur fédération.

Ces points devraient être adoptés par la FFE.

On remarquera que dans la généralité des cas, les structures féminines sont à l'identique des masculines. Demander simplement une seule féminine au lieu de quatre semble être une grande concession aux clubs.

Les Championnats Nationaux Français

Le championnat National par équipes de 8 joueurs se compose officiellement de 5 divisions. C'est du moins ce qui ressort de la présentation faite sur le site de la FFE (www.echeecs.asso.fr rubrique Compétitions par équipes)

La division de niveau le plus élevé est le TOP 12 puis la Nationale I avec 3 groupes de 12 équipes, la Nationale II avec 6 groupes de 12 équipes et la Nationale III avec 18 groupes de 10 équipes. Toutes ces divisions sont gérées de manière centralisée et la Nationale IV est du ressort des ligues et elle devrait comprendre 54 groupes. Ensuite nous devrions avoir l'échelon des ligues et des départements.

Remarques préalables

Faisons un petit calcul sur le nombre d'équipes théoriques pouvant participer au Championnat de France par équipe de 8 joueurs :

Niveau	Groupes	Équipes/groupe	Nombre d'équipes
TOP 12	1	12	12
Nationale I	3	12	36
Nationale II	6	12	72
Nationale III	18	10	180
Nationale IV	54	10	540
Régionales	24	8	192
Départementales I	95	8	760
Départementales II	95	8	760
Total Théorique			2552

COMPETITIONS

On voit immédiatement qu'une situation optimale de cette compétition nécessiterait l'utilisation de plus de 20000 licenciés A lors de chaque ronde !!! **On voit bien que cette structure est pour l'instant irréaliste . On n'atteint pas ces effectifs.**

Dans les faits, nous ne disposons que de 1500 équipes ce qui mobilise tout de même plus de la moitié des licenciés A de la fédération, et les 2552 équipes ne sauront jamais être atteintes car même si tous les clubs en mesure de le faire engageaient une équipe ou autant d'équipes qu'ils pourraient, nous ne saurions dépasser les 2248 équipes !

On s'aperçoit immédiatement que ce fonctionnement n'est pas quelque chose de « normal ».

Quelles en sont les raisons ?

La fédération n'a pas fait un travail en profondeur ni analysé tous les aspects d'un développement harmonieux. On a pris le problème à l'envers puisqu'on a construit un bâtiment en commençant par le toit sans se préoccuper de la base.

L'offre de compétitions de la FFE

Si on regarde le site fédéral, on voit que l'offre proposée aux clubs est la suivante :

Interclubs Adultes : Compétition ouverte aux clubs pouvant présenter des équipes de huit joueurs. Une gestion de bon père de famille permet de comprendre qu'une telle compétition ne peut s'adresser qu'aux clubs comprenant une quinzaine de joueurs : les compétiteurs plus un ensemble de remplaçants en cas de défection occasionnelle ou définitive.

Interclubs Jeunes :

c'est à peu près la même chose mais pour des clubs comprenant des effectifs équivalents, âgés de moins de 20 ans.

Coupe de France :

C'est une compétition occasionnelle qui se joue par élimination.

Coupe Jean-Claude Loubatière :

c'est une compétition qui a été créée à l'intention des clubs pouvant réunir un ensemble d'au moins 4 joueurs de moins de 1700 points .

La coupe 2000

est la jumelle de la précédente mais les joueurs doivent ne pas dépasser les 2000 points.

Interclubs féminins :

comme son nom l'indique, cette compétition s'adresse aux Dames.

Championnats scolaires :

là aussi le nom de la compétition est discriminant : les équipes qui la jouent sont formées de jeunes joueurs fréquentant le même établissement scolaire.

COMPETITIONS

Il existe ensuite une offre faite par les ligues.

Chacune d'entre elle a sa propre spécificité,

Prenons maintenant le cas d'un club de province avec les caractéristiques suivantes :

Il comprend 7 membres.

- ▶ deux jeunes de 15 et 17 ans, classés respectivement 1610 et 2020.
- ▶ une féminine, l'épouse du Président, classée 1350,
- ▶ quatre joueurs adultes de niveaux divers : deux d'entre eux ont plus de 2000 points, les deux autres ont un classement compris entre 1750 et 1850 points.

Ce petit club est animé par l'un des membres qui organise le championnat interne qui se déroule sur la durée de la saison. Quand un tournoi se profile au calendrier, il est d'usage que des délégation du club s'y rendent.

En quelque sorte un club tout à fait normal.

Que leur offre la FFE ?

On voit que ce club ne peut participer à aucune compétition par équipe :

Interclubs adultes : effectifs insuffisants,

Interclubs jeunes : idem,

Interclubs féminins : Madame la Présidente aurait bien aimé ne plus se sentir si seule,

Coupe Loubatière : idem,

Coupe 2000 : le niveau du club n'est pas suffisant et les effectifs sont trop justes,

La Coupe de France est le seul os qui reste à ronger mais c'est cher payé pour le tour unique que le club effectuera.

On peut toutefois se réjouir de la vitalité de la Coupe mise en place de longue lutte par André Dupouy : il voulait une compétition ouverte aux joueurs de moins de 1700 points, par équipes de 4 joueurs, et ceci pour ne créer aucun ostracisme et surtout pour que les petits clubs de province aient un support de jeu.

Cette compétition n'a pas fini de se développer mais elle présente un grave défaut : c'est une Coupe donc on est rapidement éliminé si on a un accident de parcours.

Devant ce désintérêt, les petits clubs vivent .

Si certains joueurs veulent faire de la compétition, ils doivent jouer des opens. En dehors de cela, c'est le néant.

Il reste encore une solution qui a eu des effets ravageurs : l'association de deux petits clubs pour créer une entité qui pourra présenter une équipe de 8 joueurs. Bien souvent, ces unions finissent par le décès du club le plus faible et l'entité qui subsiste a les pires difficultés pour survivre.

Maintenant, il faut se poser la question de l'impact de cette situation sur les clubs :

En résumé, **la FFE ne s'occupe pas de ce genre de clubs !**

Ce n'est pas parce que rien n'a été fait qu'il faut continuer cette politique.

Une fédération efficace c'est une fédération qui s'occupe de sa base, ensuite, il lui est possible de s'occuper du reste.

La FFE a été alertée lors du mandat de J.C. Loubatière de la dangerosité de la généralisation du Championnat par équipes de 8.

Certes, si on veut offrir quelque chose de cohérent, on ne peut que partager la vision du président Loubatière qui déclarait que tous les niveaux de la compétition devaient se ressembler. On ne peut que partager ce point de vue.

Un coup de canif au contrat fut consenti lors de l'introduction de l'échiquier féminin. Pourquoi différencier les 3

COMPETITIONS

premières divisions du reste de la compétition ?

C'était en fait pour obliger les clubs à former une denrée rare : des joueuses de compétition françaises.

Nous reviendrons sur ce cas particulier de nos compétitions dans un autre chapitre.

COMPETITIONS

A quoi ressemble la FFE ?

Si on veut organiser et gérer valablement des compétitions, il faut commencer par regarder quel est l'état de notre fédération. Et comme l'échelon le plus bas de cette structure doit être l'échelon départemental, il faut se poser la question de l'état de chaque département.

Si on souhaite organiser des compétitions au niveau de chaque département, il faut d'abord regarder le nombre de clubs dans chaque département, puis les effectifs de chaque club pour voir si les clubs sont aptes à pouvoir participer à des compétitions. Le tableau ci dessous donne l'état actuel avec

- ▶ en première colonne la ligue (LIGUE), puis
- ▶ le numéro minéralogique du département (DEP),
- ▶ le nombre de clubs qui ont été créés dans ce département depuis 1985 (CLUBS), ensuite
- ▶ le nombre de clubs existant à l'heure actuelle (EXISTANT).
- ▶ On en déduit le nombre de clubs qui ont disparu ou qui ont fait l'objet d'une fusion (DIS/FUS) et, dans la dernière colonne
- ▶ une observation binaire "Pb" ou "Correct".

Pb : le département compte moins de 6 clubs

Correct : le département compte 6 clubs ou davantage.

LIGUE	DEP	CLUBS	EXISTANT	DIS/FUS	Min6
LYO	01	17	10	7	Correct
PIC	02	20	7	13	Correct
AUV	03	14	4	10	Pb
PRO	04	5	2	3	Pb
PRO	05	11	4	7	Pb
CAZ	06	106	18	88	Correct
DAS	07	14	2	12	Pb
CHA	08	46	6	40	Correct
MPY	09	3	1	2	Pb
CHA	10	12	3	9	Pb
LAN	11	29	5	24	Pb
MPY	12	13	2	11	Pb
PRO	13	112	19	93	Correct
BNO	14	64	14	50	Correct
AUV	15	6	2	4	Pb
PCH	16	37	4	33	Pb
PCH	17	66	6	60	Correct
CVL	18	21	2	19	Pb
LIM	19	26	9	17	Correct
BOU	21	25	7	18	Correct
BRE	22	31	8	23	Correct
LIM	23	13	3	10	Pb
AQU	24	18	3	15	Pb

COMPETITIONS

LIGUE	DEP	CLUBS	EXISTANT	DIS/FUS	Min6
FRC	25	63	6	57	Correct
DAS	26	28	5	23	Pb
HNO	27	54	8	46	Correct
CVL	28	23	4	19	Pb
BRE	29	64	15	49	Correct
LAN	30	63	6	57	Correct
MPY	31	43	16	27	Correct
MPY	32	21	6	15	Correct
AQU	33	51	14	37	Correct
LAN	34	105	17	88	Correct
BRE	35	56	14	42	Correct
CVL	36	25	2	23	Pb
CVL	37	51	13	38	Correct
DAS	38	47	8	39	Correct
FRC	39	51	5	46	Pb
AQU	40	29	6	23	Correct
CVL	41	30	5	25	Pb
LYO	42	56	7	49	Correct
AUV	43	1	1	0	Pb
PDL	44	74	16	58	Correct
CVL	45	35	7	28	Correct
MPY	46	12	4	8	Pb
AQU	47	19	2	17	Pb
LAN	48	1	1	0	Pb
PDL	49	33	5	28	Pb
BNO	50	21	7	14	Correct
CHA	51	74	5	69	Pb
CHA	52	21	2	19	Pb
PDL	53	25	11	14	Correct
LOR	54	53	8	45	Correct
LOR	55	12	2	10	Pb
BRE	56	35	9	26	Correct
LOR	57	74	23	51	Correct
BOU	58	7	1	6	Pb
NPC	59	116	30	86	Correct
PIC	60	20	10	10	Correct
BNO	61	33	6	27	Correct
NPC	62	71	13	58	Correct

COMPETITIONS

LIGUE	DEP	CLUBS	EXISTANT	DIS/FUS	Min6
AUV	63	24	4	20	Pb
AQU	64	23	8	15	Correct
MPY	65	8	5	3	Pb
LAN	66	45	9	36	Correct
ALS	67	113	33	80	Correct
ALS	68	105	26	79	Correct
LYO	69	94	20	74	Correct
FRC	70	21	3	18	Pb
BOU	71	37	8	29	Correct
PDL	72	83	10	73	Correct
DAS	73	75	4	71	Pb
DAS	74	27	7	20	Correct
IDF	75	141	43	98	Correct
HNO	76	91	15	76	Correct
IDF	77	47	15	32	Correct
IDF	78	94	17	77	Correct
PCH	79	27	4	23	Pb
PIC	80	19	5	14	Pb
MPY	81	10	8	2	Correct
MPY	82	9	3	6	Pb
CAZ	83	128	15	113	Correct
PRO	84	55	11	44	Correct
PDL	85	13	8	5	Correct
PCH	86	24	4	20	Pb
LIM	87	52	4	48	Pb
LOR	88	22	4	18	Pb
BOU	89	20	3	17	Pb
FRC	90	28	3	25	Pb
IDF	91	54	19	35	Correct
IDF	92	83	22	61	Correct
IDF	93	69	14	55	Correct
IDF	94	57	15	42	Correct
IDF	95	86	17	69	Correct
COR	2A	22	3	19	Pb
COR	2B	21	7	14	Correct
		4133	857	3276	40

La dernière ligne nous donne le total mais uniquement sur l'espace métropolitain, y intégrant la Corse.

COMPETITIONS

Ce tableau interpelle pour deux raisons :

La dernière colonne correspond à l'avis qu'on peut donner sur le fait qu'on veuille organiser une compétition entre 8 clubs dans un département avec au moins une équipe par club, et peu importe le format de l'équipe. En considérant que quelques clubs pouvaient présenter théoriquement deux équipes, j'ai donc raisonné sur la présence d'au moins 6 clubs dans le département.

Si la situation de la majorité des départements est correcte, force est de constater que nous disposons de 40 départements avec moins de 7 clubs.

Et encore, on n'a pas ôté de ce constat les clubs scolaires ou ceux ne disposant d'aucune licence A – 27 clubs !! (L'article 1.3.1 des règlements fédéraux (121.pdf) prévoit l'existence des clubs à partir de 5 licences A ; on peut donc se demander comment il se fait que des clubs ne réunissant pas ce minimum soient enregistrés au même titre que ceux qui ont respecté la réglementation).

On peut se demander pourquoi la FFE accepte ce type de clubs illégaux. On ne peut pas dire que ce sont des choses qui passent inaperçues : on parle là de plus de 3 % des clubs de la fédération. On a en effet 19 clubs sans aucune licence A, 1 club avec une seule licence A, deux clubs à 2 licences A 3 clubs avec 3 joueurs à 3 licences A et 2 clubs à 4 licences A. A raison d'un Senior et de 4 cadets ou juniors, cela coûte 150 euros. Ces clubs seraient indigents ?

Maintenant, on pourrait aussi dire qu'étant donné ce que la FFE fait pour les petits clubs, on pourrait comprendre le peu d'empressement de ceux-ci à se mettre en règle. Cette attitude est malgré tout inacceptable.

Regardons ces clubs d'un peu plus près : ils sont issus de 9 ligues (ALS-PDL-AUV-DSA-AQU-IDF-AQU-LIM-LOR-NPC) et sont dans leur énorme majorité des clubs scolaires. Là je pense que la FFE doit prendre position :

4 ou bien ces clubs sont rattachés à des clubs civils – ce qui va les libérer du paiement de la licence club.

4 ou bien ces clubs s'assimilent à des clubs civils et ils en respectent tous les droits et devoirs.

Il serait peut être plus naturel que les clubs civils s'intéressent à eux et tentent d'en intégrer les membres avant que ceux-ci ne subissent. Ce détail est de la plus haute importance.

On voit aussi que les clubs existants représentent grosso modo entre 20 et 25 % des clubs qui se sont créés : nous avons donc une perte en ligne de plus de 75 % des clubs de la FFE.

Cela devrait nous inquiéter. C'est une des raisons, mais ce n'est pas la seule, qui participe du taux élevé de mortalité des petits clubs.

Un mal gagne les petits clubs : le pillage par les "gros clubs".

En effet, ceux-ci ont tôt fait des constats et les bons joueurs des petits clubs sont convoités. De ce fait, on attire le joueur dans le gros club en lui faisant miroiter onques promesses et le tour est joué, le poisson bien ferré est dans la nasse. Plus prosaïquement, on dit que le joueur a muté.

Voilà déjà un bon moyen pour se passer de lui : ce nombre de joueurs est limité dans une équipe (pas plus de deux !). Je crois donc qu'il faut en finir avec cette hypocrisie. Vous découvrirez ce qui est proposé.

Il y va de la santé de nos racines !

Les petits clubs ont le droit de jouer et ils doivent constituer le terreau de la fédération. On doit s'occuper d'eux.

Nous avons donc détecté deux maux :

- ▶ La FFE ne s'occupe pas des petits clubs
- ▶ Les gros clubs pillent les petits clubs.

COMPETITIONS

Intéressons nous maintenant aux ligues

Essayons de voir quelles sont celles qui n'ont aucun souci par rapport à celles qu'il convient d'aider. Le tableau ci dessous reprend les informations, ligue par ligue.

Les départements sont ventilés selon qu'ils sont source d'ennui ou pas.

Cela nous donne plusieurs cas : soit la ligue est totalement autonome, soit elle n'a pas suffisamment de clubs soit elle se trouve dans une situation médiane (les informations sur les cercles disparus ont été ôtées de cette visu) :

Tout d'abord les départements à problème, puis les départements sains.

Les ligues saines sont en vert ou en jaune -j'ai utilisé les deux couleurs pour différencier les ligues), et celles dont il faut se préoccuper sont en rouge (tous leurs départements sont indigents)

LIGUE	DEP	EXISTANT	O/N
AQU	47	2	Pb
AQU	24	3	Pb
AUV	43	1	Pb
AUV	15	2	Pb
AUV	03	4	Pb
AUV	63	4	Pb
BOU	58	1	Pb
BOU	89	3	Pb
CHA	52	2	Pb
CHA	10	3	Pb
CHA	51	5	Pb
COR	2A	3	Pb
CVL	18	2	Pb
CVL	36	2	Pb
CVL	28	4	Pb
CVL	41	5	Pb
DAS	07	2	Pb
DAS	73	4	Pb
DAS	26	5	Pb
FRC	70	3	Pb
FRC	90	3	Pb
FRC	39	5	Pb
LAN	48	1	Pb
LAN	11	5	Pb
LIM	23	3	Pb
LIM	87	4	Pb
LOR	55	2	Pb
LOR	88	4	Pb
PDL	49	5	Pb

COMPETITIONS

LIGUE	DEP	EXISTANT	O/N
PIC	80	5	Pb
PCH	16	4	Pb
PCH	79	4	Pb
PCH	86	4	Pb
PRO	04	2	Pb
PRO	05	4	Pb
MPY	09	1	Pb
MPY	12	2	Pb
MPY	82	3	Pb
MPY	46	4	Pb
MPY	65	5	Pb
ALS	68	26	Correct
ALS	67	33	Correct
AQU	40	6	Correct
AQU	64	8	Correct
AQU	33	14	Correct
BNO	61	6	Correct
BNO	50	7	Correct
BNO	14	14	Correct
BOU	21	7	Correct
BOU	71	8	Correct
BRE	22	8	Correct
BRE	56	9	Correct
BRE	35	14	Correct
BRE	29	15	Correct
CAZ	83	15	Correct
CAZ	06	18	Correct
CHA	08	6	Correct
COR	2B	7	Correct
CVL	45	7	Correct
CVL	37	13	Correct
DAS	74	7	Correct
DAS	38	8	Correct
FRC	25	6	Correct
HNO	27	8	Correct
HNO	76	15	Correct
IDF	93	14	Correct
IDF	77	15	Correct

COMPETITIONS

LIGUE	DEP	EXISTANT	O/N
IDF	94	15	Correct
IDF	78	17	Correct
IDF	95	17	Correct
IDF	91	19	Correct
IDF	92	22	Correct
IDF	75	43	Correct
LAN	30	6	Correct
LAN	66	9	Correct
LAN	34	17	Correct
LIM	19	9	Correct
LOR	54	8	Correct
LOR	57	23	Correct
LYO	42	7	Correct
LYO	01	10	Correct
LYO	69	20	Correct
NPC	62	13	Correct
NPC	59	30	Correct
PDL	85	8	Correct
PDL	72	10	Correct
PDL	53	11	Correct
PDL	44	16	Correct
PIC	02	7	Correct
PIC	60	10	Correct
PCH	17	6	Correct
PRO	84	11	Correct
PRO	13	19	Correct
MPY	32	6	Correct
MPY	81	8	Correct
MPY	31	16	Correct
		856	40

On voit que les huit ligues sur fond vert ou jaune peuvent organiser sur leur territoire un championnat par équipes avec au moins 8 équipes dans chacun de ses départements.

16 ligues ont donc besoin d'une aide et en particulier la ligue d'Auvergne dont tous les départements sont nécessaires.

7 ligues ont des départements "mal lotis" :

AQU – BOU- LAN-LOR-PDL-PIC-PRO

et 9 ligues ont besoin d'une prise en mains.

COMPETITIONS

AUV – CHA – COR – CVL – DAS – FRC – LIM – PCH - MPY

Si nous devons avoir une gestion de bon père de famille avec une réserve d'au moins 50 % des effectifs théoriques d'une équipe, voyons ce qu'il est possible d'organiser dans les départements nécessaires.

Le tableau suivant reprend

- ▶ la ligue dans la première colonne, puis
- ▶ ses départements,
- ▶ club par club, le numéro d'ordre de chaque club (Numéro fédéral) puis
- ▶ le nombre de joueurs ayant une licence A,
- ▶ le nombre d'équipes de 4 joueurs et
- ▶ celui d'équipes de 8 que l'on peut y créer :

LIGUE	DEP	NUM	LIC	NBEQ4	NBEQ8
AUV	03	001	7	1	0
AUV	03	003	22	4	2
AUV	03	005	15	3	1
AUV	03	014	32	6	3
AUV	15	005	2	0	0
AUV	15	006	10	2	1
AUV	43	001	5	1	0
AUV	63	015	44		4
AUV	63	020	16	3	1
AUV	63	022	49	9	5
AUV	63	024	25	5	2
CHA	08	002	13	2	1
CHA	08	005	12	2	1
CHA	08	011	25	5	2
CHA	08	013	17	3	1
CHA	08	044	20	4	2
CHA	08	046	25	5	2
CHA	10	010	21	4	2
CHA	10	011	29	5	3
CHA	10	012	8	1	0
CHA	51	004	178	35	17
CHA	51	006	29	5	3
CHA	51	014	24	4	2
CHA	51	022	172	34	17
CHA	51	074	15	3	1
CHA	52	004	41	8	4
CHA	52	021	20	4	2
COR	2A	016	238	47	23
COR	2A	020	8	1	0
COR	2A	022	53	10	5

LIGUE	DEP	NUM	LIC	NBEQ4	NBEQ8
COR	2B	004	305	61	30
COR	2B	015	23	4	2
COR	2B	016	81	16	8
COR	2B	017	57	11	5
COR	2B	018	31	6	3
COR	2B	019	37	7	3
COR	2B	021	32	6	3
CVL	18	009	32	6	3
CVL	18	021	13	2	1
CVL	28	006	36	7	3
CVL	28	013	20	4	2
CVL	28	022	10	2	1
CVL	28	023	13	2	1
CVL	36	006	33	6	3
CVL	36	025	14	2	1
CVL	37	004	110	22	11
CVL	37	007	5	1	0
CVL	37	011	83	16	8
CVL	37	014	14	2	1
CVL	37	015	14	2	1
CVL	37	022	10	2	1
CVL	37	023	14	2	1
CVL	37	044	17	3	1
CVL	37	046	102	20	10
CVL	37	047	7	1	0
CVL	37	049	51	10	5
CVL	37	050	13	2	1
CVL	37	051	6	1	0
CVL	41	005	13	2	1
CVL	41	006	17	3	1

COMPETITIONS

LIGUE	DEP	NUM	LIC	NBEQ4	NBEQ8
CVL	41	017	6	1	0
CVL	41	029	9	1	1
CVL	41	030	15	3	1
CVL	45	001	56	11	5
CVL	45	006	85	17	8
CVL	45	013	43	8	4
CVL	45	021	35	7	3
CVL	45	027	5	1	0
CVL	45	030	48	9	4
CVL	45	035	32	6	3
DAS	07	010	8	1	0
DAS	07	014	16	3	1
DAS	26	009	29	5	3
DAS	26	021	21	4	2
DAS	26	026	12	2	1
DAS	26	027	26	5	2
DAS	26	028	0	0	0
DAS	38	001	120	24	12
DAS	38	007	37	7	3
DAS	38	021	33	6	3
DAS	38	022	15	3	1
DAS	38	024	28	5	2
DAS	38	044	5	1	0
DAS	38	046	31	6	3
DAS	38	047	21	4	2
DAS	73	001	67	13	6
DAS	73	071	7	1	0
DAS	73	073	8	1	0
DAS	73	075	34	6	3
DAS	74	001	80	16	8
DAS	74	018	88	17	8
DAS	74	021	54	10	5
DAS	74	023	31	6	3
DAS	74	024	0	0	0
DAS	74	025	5	1	0
DAS	74	027	3	0	0
FRC	25	001	75	15	7
FRC	25	025	28	5	2

LIGUE	DEP	NUM	LIC	NBEQ4	NBEQ8
FRC	25	035	32	6	3
FRC	25	060	8	1	0
FRC	25	062	16	3	1
FRC	25	063	0	0	0
FRC	39	001	93	18	9
FRC	39	002	6	1	0
FRC	39	006	12	2	1
FRC	39	020	21	4	2
FRC	39	051	6	1	0
FRC	70	001	24	4	2
FRC	70	020	7	1	0
FRC	70	021	6	1	0
FRC	90	010	82	16	8
FRC	90	024	20	4	2
FRC	90	028	5	1	0
LIM	19	003	5	1	0
LIM	19	017	10	2	1
LIM	19	018	11	2	1
LIM	19	019	43	8	4
LIM	19	020	0	0	0
LIM	19	021	0	0	0
LIM	19	022	0	0	0
LIM	19	025	0	0	0
LIM	19	026	0	0	0
LIM	23	010	7	1	0
LIM	23	012	5	1	0
LIM	23	013	0	0	0
LIM	87	001	55	11	5
LIM	87	031	7	1	0
LIM	87	051	20	4	2
LIM	87	052	20	4	2
MPY	09	003	11	2	1
MPY	12	001	24	4	2
MPY	12	013	8	1	0
MPY	31	001	37	7	3
MPY	31	002	38	7	3
MPY	31	003	21	4	2
MPY	31	004	39	7	4

COMPETITIONS

LIGUE	DEP	NUM	LIC	NBEQ4	NBEQ8
MPY	31	006	18	3	1
MPY	31	014	25	5	2
MPY	31	021	71	14	7
MPY	31	023	67	13	6
MPY	31	028	8	1	0
MPY	31	031	12	2	1
MPY	31	032	23	4	2
MPY	31	037	5	1	0
MPY	31	038	5	1	0
MPY	31	040	6	1	0
MPY	31	041	14	2	1
MPY	31	043	22	4	2
MPY	32	003	32	6	3
MPY	32	005	29	5	3
MPY	32	018	6	1	0
MPY	32	019	15	3	1
MPY	32	020	7	1	0
MPY	32	021	17	3	1
MPY	46	004	31	6	3
MPY	46	008	6	1	0
MPY	46	010	18	3	1
MPY	46	012	7	1	0
MPY	65	001	45	9	4
MPY	65	004	41	8	4
MPY	65	005	28	5	2
MPY	65	006	5	1	0
MPY	65	008	10	2	1
MPY	81	001	33	6	3

LIGUE	DEP	NUM	LIC	NBEQ4	NBEQ8
MPY	81	002	13	2	1
MPY	81	003	7	1	0
MPY	81	006	19	3	2
MPY	81	007	9	1	1
MPY	81	008	16	3	1
MPY	81	009	13	2	1
MPY	81	010	5	1	0
MPY	82	001	29	5	3
MPY	82	004	31	6	3
MPY	82	009	19	3	2
PCH	16	001	38	7	3
PCH	16	028	23	4	2
PCH	16	036	31	6	3
PCH	16	037	16	3	1
PCH	17	003	35	7	3
PCH	17	051	17	3	1
PCH	17	052	19	3	2
PCH	17	058	38	7	3
PCH	17	065	45	9	4
PCH	17	066	29	5	3
PCH	79	001	63	12	6
PCH	79	023	14	2	1
PCH	79	024	15	3	1
PCH	79	027	7	1	0
PCH	86	004	5	1	0
PCH	86	019	48	9	4
PCH	86	020	29	5	3
PCH	86	024	13	2	1

Tout porte à croire que les clubs qui ont un 0 dans la dernière colonne sont des petits clubs en danger ; personnellement, ceux qui n'ont qu'un 1 dans cette colonne ne me rassurent guère.
 Comparons pour ces ligues ce qu'en bon père de famille elles pourraient engager comme équipes **de 8** et ce qu'elles ont engagé **de facto**, et voyons ce qui est pris en charge **régionalement ou au niveau départemental** (RouD):

COMPETITIONS

LIGUE	EQ8	De facto	RouD
AUV	19	20	11
CHA	60	32	20
COR	82	26	26
CVL	86	81	53
DAS	68	42	14
FRC	37	25	12
LIM	15	7	0
MPY	77	67	40
PCH	41	29	15

Il serait grand temps que la FFE propose une compétition pour ces clubs.

On voit que l'Auvergne est la région sur laquelle il faut poser un œil bienveillant et l'aider à se développer. Quant aux autres ligues on voit qu'il sera facile d'organiser des épreuves dans une compétition inter-départementale avant de passer au niveau ligue.

COMPETITIONS

A quoi sert le Championnat de France par équipes (de 8) ??

Pour certains, il sert à désigner l'équipe qui représentera la France en coupe d'Europe des clubs.

En 2012, aucune équipe française ne s'est déplacée pour jouer cette compétition alors que les deux années précédentes, nos représentants y ont fait de la figuration (en 2011, Marseille a fini à la 30^e place alors que l'année précédente, Evry prenait la 35^e place)

On ne peut pas dire que les clubs français n'étaient pas motivés puisqu'une année, la France eut 3 équipes dans les 6 premiers et que plusieurs fois, la dite Coupe d'Europe échet aux clubs français.

LOE l'emporta en 1993 et en 1994 alors que le NAO l'emporta en 2003 et en 2004.

La première version de cette coupe eut lieu en 1956 à Belgrade où 9 équipes de 4 joueurs s'affrontèrent :

1- Partizan Belgrade (Yougoslavie) 2- Dresde (RDA) 3- Vienne (A) 4- Dusseldorf (RFA) 5- Varsovie (PL) 6- Amsterdam (NL) 7-Zurich (CH) 8- Anvers (B) 9- Bologne (I)

Toutefois cette édition n'est pas « officielle » et c'est l'édition de 1976 qui figure au rang de première édition officielle. Elle fut remportée par le club d'Union Soviétique de Burevestnik .

Le premier club français à y participer fut Strasbourg (qui se rendit du 13 au 15 février 1982 à Sofia, en Bulgarie). Les alsaciens Daniel, Louis et Jean-Luc Roos étaient accompagnés de Jean-Claude Letzelter, Olivier Rocher et Marc Bonhomme . Ils jouaient en double ronde sur 6 échiquiers, Au premier tour, les alsaciens battirent le club luxembourgeois de Rheimech (10-2) et au second tour, le club d'Helsinki s'imposa 7-5. Les Finlandais furent éliminés au tour suivant.

Le gros problème de cette Coupe d'Europe est que les équipes y participant sont formées de joueurs qui disputent la saison précédente les championnats Nationaux de divers pays. Quand ils sont champions dans plusieurs d'entre eux, le plus gros problème est ensuite de savoir pour lequel ils joueront la Coupe d'Europe.

Ce souci est du ressort de l'ECU et il est nécessaire que le représentant français agisse en sorte de tout faire pour éradiquer le problème.

Si on regarde le format de cette Coupe d'Europe, on voit que les équipes sont composées de 6 joueurs seulement.

Pourquoi jouer le championnat National par équipes de 8 ?

Quand j'ai soulevé une première fois le problème, on me répondit par une jolie pirouette :
6 joueurs tiennent dans deux voitures. Si on doit véhiculer les personnes dans deux voitures, autant les remplir d'où les 8 joueurs par équipe.

A la fin des années 198*, on introduisit la notion de joueuse française et de créer un neuvième échiquier.
J'ai reposé la question précédente, mais cette fois là on me rétorqua que deux voitures suffisant quand même et qu'il fallait s'y serrer un peu . Un comble !!

Dans sa campagne électorale, un des Présidents de la FFE avait indiqué qu'il supprimerait le 9° échiquier. Ceux qui n'avaient pas de joueuse compétitive votèrent pour lui. Il tint parole et supprima le 9° échiquier mais maintint l'échiquier féminin. Nous sommes donc revenus à 8 joueurs dont une française.

On a vu que le format de notre compétition Nationale n'est pas adapté à la Coupe d'Europe des clubs.

C'est d'autant plus évident que la FFE a décidé de qualifier pour la Coupe d'Europe le vainqueur de la Coupe de France en sus du vainqueur de notre Championnat National.

Nous avons donc une équipe de 4 et une équipe de 8 qui sont qualifiées pour une compétition de 6 joueurs.

L'ECU accorde des places supplémentaires aux fédérations dont les championnats comptent beaucoup de GMI.

Vous trouvez cela normal et cohérent ?

Si on compare cela au relevé des formats des championnats des pays de l'ECU, on s'aperçoit que la plupart des pays joue dans le même format que la France. Cela signifie peut être qu'il **conviendrait peut être que l'ECU adopte le fait que sa coupe d'Europe des clubs se joue dans le futur par équipes de huit joueurs.**

Quels sont les autres méfaits du format des championnats nationaux sur la vie des ligues ?

La nature veut que tous les trous soient comblés. Pas la FFE !

15 ligues sur 24 n'ont pas de compétitions à l'un des deux niveaux inférieurs, Ligue (niveau régional) ou département.

Certaines ont maintenu les départements et on passe directement du niveau de base vers le niveau National (Alsace, Ile de France) et les autres ont supprimé le niveau départemental, le Limousin ayant sa base directement au niveau National.

Certaines ligues ont pallié les carences relevées ci dessus en adaptant le format du championnat aux clubs qu'elles gèrent.

Tout comme il faut revivifier le niveau des ligues, il faut faire de même au niveau départemental.

Pour cela, on devrait dégraisser le niveau National qui devrait permettre de recréer un niveau Ligue à l'échelle nationale et ces dernières confieront la gestion des équipes de niveau le plus bas à leurs départements.

Le niveau départemental doit être un niveau d'apprentissage.

C'est par là que les débutants qui tituberont dans les compétitions doivent se retrouver entre eux.
Il n'est pas nécessaire de les maintenir à des niveaux plus élevés où ils n'ont rien à faire.

Lors d'une phase de mise en place , c'est d'abord la région qui verra ce dont le département a à s'occuper, quitte à

COMPETITIONS

créer des "interdépartementaux" si les départements ont des effectifs trop ténus.

Gérées dans un premier temps par les ligues, ces divisions doivent avoir pour effet de générer des compétitions départementales.

La modularité du système doit être du ressort de la ligue et non pas du ressort fédéral.

Intéressons nous maintenant aux flux de circulation des clubs d'un niveau à un autre.

Dans l'une des annexes de ce rapport, j'ai donné tous les palmarès annuels des championnats Nationaux. Ceci peut être la base d'une étude sur les montées et les descentes de clubs d'année en année et sur une période de 35 années.

De quoi s'aperçoit on ?

Hormis les saisons où des niveaux supplémentaires sont créés, ou encore lorsque des poules supplémentaires sont adjointes, plus de la moitié des équipes qui ont changé de niveau lors de l'année n retrouve son niveau d'origine à l'issue de la saison n+1 et ce que ce soit pour des équipes promues ou des équipes reléguées.

D'un autre côté, notre discipline est celle qui génère en fin de saison le plus grand nombre de repêchages, voire de refus d'accéder au niveau supérieur, et même certains clubs ont sollicité une relégation alors qu'ils devaient normalement entrevoir une accession. **Cela révèle un malaise.**

Ce problème n'est pas un problème économique mais l'illustration d'une **inadéquation entre les besoins d'une compétition et les moyens des clubs :**

Il est plus facile d'accepter de faire 200 km dans sa région que d'en faire davantage sur les routes d'une autre province.

Ce n'est pas en augmentant le nombre de groupes de Nationale III que l'on réduira les distances à parcourir des équipes du Sud Ouest. Tout le monde peut comprendre que c'est là bas qu'il faut créer des clubs et quand ils pourront rejoindre le haut niveau, le Sud Ouest se comptera de façon plus nombreuse et ne sera plus un désert.

Ceci prouve qu'il faut que la compétition reste à taille humaine.

Enfin, pour celui qui ne comprendrait toujours pas, j'affirme que le joueur d'Echecs est fait pour affronter un adversaire et peu importe où, mais certainement pas pour passer son temps dans un véhicule sur les routes de France.

Ceci montre que **les compétitions doivent aussi s'adapter aux territoires des ligues.**

COMPETITIONS

La Compétition

Ce chapitre et le suivant reprennent les résultats des championnats de France Interclus depuis leur création. Cette liste n'est pas incluse ici, mais dans le document pdf joint en annexe, et dénommé 1980-2013-CFI.pdf.

Par mesure de simplification, les noms des divisions ont été remplacés par des nombres : les centaines pour les niveaux et les unités pour le numéro de la poule.

exemple : 101 : première poule de la division la plus élevée ; 201 : première poule de la division la plus élevée en dessous de la précédente ; 315 : poule 15 de division III.

L'année de la fin de saison (mois de juin) est portée en tête du palmarès de chaque saison.

Chaque poule est composée de 5 éléments figurant en en-tête du classement :

n° est la colonne donnant sur 5 caractères le classement de l'équipe : les 3 premiers chiffres indiquent le numéro de la poule et les deux suivants indiquent la place de l'équipe .

Ville indique la ville où le club a son siège officiel.

Eq est une lettre indiquant de quelle équipe du club il s'agissait. J'ai préféré les lettres aux chiffres romains ou autres : cela ne prend qu'un caractère et pour les clubs reprenant le nom d'un roi, je ne voulais pas se faire succéder plusieurs chiffres romains pour éviter toute confusion.

Vient ensuite l'appellation du club. Les grandes villes en comptent beaucoup.

La dernière colonne représente l'origine du club : ce numéro indique où le club a évolué la saison précédente. S'il se compose de lettres, c'est que le club a joué en Nationale IV de ligue et les identifiants de celle-ci y sont portés.

Je n'ai retenu que les 4 niveaux de compétition les plus élevés puisque Jeunesse et sports considère que l'élite se compose de ceux-ci, comme le montre le tableau ci dessous :

Fédérations françaises agréées	2008	Clubs	N1	N2	N3	N4	TOTAL	Représentativité
Fédération française de football	2 278,7	18 165	20	20	18	64	122	0,67%
Fédération française de tennis	1 105,4	8 404	12	12	24	24	72	0,86%
Fédération française de basketball	455,1	4 412	16	16	18	56	106	2,40%
Fédération française de handball	365,1	2 387	14	14	36	72	136	5,70%
Fédération française de rugby	359,7	1 723	14	16	40	80	150	8,71%
Fédération française de tennis de table	180,2	3 851	10	10	32	64	116	3,01%
Fédération française de badminton	122,7	1 536	12	12	36	72	132	8,59%
Fédération française de volley-ball	98,3	1 478	14	14	16	48	92	6,22%
Fédération française du jeu d'échecs	25,8	918	16	36	72	180	304	33,12%
Fédération française de pétanque et jeu provençal	354,3	6 407	64	-	-	-	64	1,00%
Fédération française du sport boules	74,8	2 273	16	32	32	-	80	3,52%

Source : J&S

Avec 33 % des clubs, les 4 niveaux les plus élevés ne représentent pas vraiment l'élite de notre discipline. Ceci montre déjà qu'il conviendrait que nous en réduisions assez sérieusement la voilure.

Comment en est on arrivé à ces chiffres ?

Il suffit pour cela d'étudier la structure de notre championnat depuis sa création. Le tableau ci dessous donne toutes les évolutions, saison par saison :

Les colonnes N représentent les niveaux ; comme les noms n'ont plus la même signification, il est préférable de les

COMPETITIONS

baptiser ainsi.

Les colonnes E donnent le nombre d'équipes par niveau ; dans les faits, le nombre d'équipes n'a pas toujours été respecté.

La colonne Neq indique le nombre d'équipes et Parti. Nous indique combien de joueurs auraient participé à la compétition.

Les cases vides indiquent que les niveaux n'étaient pas pourvus à l'époque.

Enfin, faute de sources fiables, certaines informations sont remplacées par des « ? ».

Année	N1	N2	N3	N4	E1	E2	E3	E4	Neq	Joueurs	Parti.
1980	6				6				36	8	288
1981	1	4			8	8			40	8	320
1982	1	4			7	7			35	8	280
1983	1	4			8	8			40	8	320
1984	1	6			8	8			56	8	448
1985	1	6			10	8			58	8	464
1986	1	8			10	8			74	8	592
1987	1	3	?		10	8	?		34+ ?	8	272+ ?
1988	1	3	9		12	8	8		108	8	864
1989	1	3	?		12	8	?		36+ ?	8	288+ ?
1990	1	3	9		12	8	8		108	9	972
1991	1	4	12		12	8	8		140	9	1260
1992	1	4	12		12	8	8		140	9	1260
1993	1	4	12		12	10	8		148	9	1332
1994	1	4	12		16	10	8		152	9	1368
1995	1	4	12		16	10	8		152	9	1368
1996	1	4	15		16	10	8		176	9	1584
1997	1	4	16		16	12	8		192	9	1728
1998	1	4	16		16	12	8		192	9	1728
1999	1	4	16		16	12	8		192	9	1728
2000	1	4	16		16	12	8		192	9	1728
2001	1	4	16		16	12	10		224	9	2016
2002	1	4	16		16	12	10		224	9	2016
2003	1	4	16		16	12	10		224	9	2016
2004	1	4	16		16	12	10		224	9	2016
2005	1	1	4	16	16	16	12	10	240	9	2160
2006	1	1	4	16	16	16	12	10	240	9	2160
2007	1	2	4	16	16	12	12	10	248	8	1984
2008	1	2	4	16	16	12	12	10	248	8	1984
2009	1	2	4	16	16	12	12	10	248	8	1984
2010	1	2	4	16	16	12	12	10	248	8	1984
2011	1	3	6	18	12	12	12	10	300	8	2400
2012	1	3	6	18	12	12	12	10	300	8	2400
2013	1	3	6	18	12	12	12	10	300	8	2400

Les lignes sur fond jaune indiquent que la saison s'est jouée sur le même format que la saison précédente.

Championnats Nationaux et vie fédérale

Le rôle d'une fédération sportive est d'ordinaire celui d'un organe de coordination.

En quelque sorte, on pourrait comparer cela à une usine où d'un côté on a de la matière première et de l'autre des produits finis.

L'usine doit fonctionner de manière à tout transformer dans un seul but : faire pour le mieux dans l'intérêt des clients. Bien sûr, il faut aussi que puisse s'instaurer un dialogue entre les clients de l'usine et ses dirigeants qui permettent de mesurer la qualité du travail fourni. C'est ce qu'on appelle d'un nom savant le feed-back.

Une décision prise à un niveau doit pouvoir être expliquée en sortie, faute de quoi le client sera insatisfait et ira voir ailleurs, tout comme lorsque l'on ne se préoccupera pas de son avis.

Cette usine est donc une boîte noire et il faut que l'on puisse appréhender tous les fonctionnements des organes internes. Chacun aura dès lors un rôle particulier et c'est aux coordonnateurs de mettre de l'huile dans les rouages.

Bien sûr, il faudra aussi exercer un filtrage car on ne pourrait en aucun cas satisfaire l'attente de tout client qui voudrait œuvrer dans un sens qui va à l'encontre de l'intérêt du système en place.

Nous avons vu l'évolution de la compétition. Comme on le verra en étudiant les structures fédérales, il faudra que la fédération crée ou remette au travail plusieurs structures.

Un organe de contrôle de la régularité des compétitions par équipes,

Un organe de qualification administrative des équipes des clubs, étudiant leur périmètre humain et financier,

Une gestion plus forte des « hommes en noir » qui doivent réellement exercer, tout au moins dans les niveaux les plus élevés dans un premier temps.

Tout cela entraînera forcément des contestations.

C'est pourquoi un médiateur est nécessaire et il faut bien reconnaître que notre fédération n'en est pas dotée.

Le médiateur n'est pas un bureau de réclamations, mais il doit être aussi un élément du système de communication : c'est à lui que doivent revenir les fonctions de communication, et de justification des décisions prises. C'est donc lui qui éclaircira ce qui paraît être d'une clarté préoccupante. Il préviendra, autant que faire se peut, tous les litiges.

Ainsi, il est nécessaire que ce dernier puisse dialoguer avec les personnes responsables pour en obtenir les réponses qui seront ensuite reformulées, si possible de la manière la plus intelligible. En d'autres termes, une réponse négative devrait toujours être justifiée.

Enfin, une règle devrait préciser les délais de réponse.

Jusqu'à présent, il y a eu peu de personnes qui se sont intéressées au développement des échecs dans les ligues et départements. Aucun dialogue ne s'est instauré et personne n'a cherché à savoir ce que font les autres. Pourtant, les ligues fourmillent de bonnes idées et certaines autres sont particulièrement démunies devant la demande de ses interlocuteurs ou usagers.

Ce problème n'est pas récent et a malgré tout maintes fois été évoqué, et on m'a même expliqué que ce rôle ingrat n'intéressait personne.

Une tâche essentielle doit elle être abandonnée au prétexte que personne ne veut la prendre en charge ?

Voyons maintenant comment doit s'articuler le rôle de responsables des championnats par équipes avec la communication des ligues et des départements.

COMPETITIONS

La fédération doit informer Ligues et départements par des moyens rapides et efficaces. Les informations ne doivent faire l'objet d'aucune rétention et il convient de bannir bruits de couloirs et informations de la plus haute importance : elles doivent toutes être traitées à égalité. Néanmoins on devra tout de même les sérier en fonction de leur objet : c'est un travail plus horizontal qui est alors nécessaire.

Quant aux remontées, elles doivent faire l'objet d'une attention similaire. La centralisation des questions devrait amener une publication des questions les plus générales avec les réponses apportées. Quant à ce qui est plus ponctuel ou trop précis, une réponse individuelle devrait suffire.

Enfin, les réponses devraient être formulées par une personne tierce, de manière à ne pas la rendre trop technique ou trop elliptique.

Restructuration de l'ensemble des compétitions

Nous souhaitons tous que la championnat National soit une vitrine. Par conséquent, il est nécessaire d'apporter un peu de sérieux en en élevant le niveau de jeu et en rendant sa structure plus logique. C'est le resserrement de l'élite qui a déjà été évoqué. Il n'est pas normal de voir des débutants alignés dans ce qui devrait être la crème de notre compétition.

Il nous faudra donc éliminer un grand nombre d'équipes qui seront de retour dans des structures plus proches et à gestion locale.

L'idéal serait d'ailleurs que chaque ligue ait deux niveaux de compétitions : la régionale I et la régionale II, avec un nombre de poules qu'elle déterminera.

Les équipes en surplus seront alors recyclées au niveau départemental, ce qui permettra de revivifier ce type de structures. Chaque département définira alors sa propre hiérarchisation.

Ligues et département gèreront leurs structures et la fédération offrira à chaque région un nombre de qualifiés indépendant du nombre de poules organisées dans la ligue au plus haut niveau de celle-ci. Cela permettra aux équipes arrivées en seconde position de ne pas bénéficier d'une année supplémentaire de purgatoire.

Le championnat de France par équipes de 8 devrait se disputer avec des joueurs du cru, formés si possible dans les clubs et de bon niveau.

C'est pour cela que cette compétition ne doit pas être une course au recrutement des joueurs étrangers, ni même un championnat dilué par un nombre excessif de compétiteurs.

A la quantité, il faut préférer la qualité. C'est d'autant plus évident qu'à l'heure actuelle, plus de 60 % des équipes qui accèdent au niveau supérieur redescendent dans leur niveau d'origine à l'issue de la saison suivante. Idem dans l'autre sens.

La saison qui enclenchera cette procédure devrait présenter la structuration suivante :

TOP : Une poule de 16 équipes, (en fait, le bon chiffre n'est pas 12, mais n'importe quel chiffre égal à une puissance de 2 ; la FFE a choisi une fois 16 mais n'a pas su gérer comme il eût fallu le faire).

Nationale I : une poule de 16 équipes. Ce niveau doit être resserré car c'est l'antichambre de l'élite nationale.

Nationale II : deux poules de 12 équipes

Nationale III : quatre poules de 12 équipes

Nationale IV : huit poules de 12 équipes.

A chaque niveau, les deux dernières seraient reléguées.

COMPETITIONS

De la Nationale II à la Nationale IV, des play-off devront être organisés pour déterminer les équipes devant accéder à l'échelon supérieur. En effet, il faut gommer l'effet néfaste de l'impact des poules géographiques, nécessairement déséquilibrées.

Les montées seraient donc dépendantes du nombre de groupes de l'échelon supérieur. Enfin, les play-off permettront de déterminer le champion de France de chaque niveau.

Maintenant, pour aider la pilule à mieux passer, on peut dénommer certaines nationale en « Promotion », ce qui ferait : Nationale I, Promotion de Nationale I, Nationale II et Promotion de Nationale II, etc...

Maintenant, que deviendront les autres équipes ?

Elles rejoindront le niveau inférieur que les ligues auront à gérer. Là aussi, deux schémas se présenteront : soit une poule unique sera le réceptacle suffisant, soit il y aura un excès de concurrents.

C'est pour cela qu'une phase transitoire devra être définie, afin de mieux préparer les ligues et les départements à de nouvelles responsabilités.

Phase transitoire

La phase transitoire de la restructuration doit s'effectuer sur un minimum de deux saisons, et selon deux processus différents :

Un premier processus pour le niveau national

un second processus au niveau des régions et des départements

Le niveau national

Nous devons effectuer l'opération suivante résumée dans ce tableau :

Toute autre configuration de la saison N+2 est possible.

Saison N	Saison N+1	Saison N+2
Top 12 (1 x 12)	Schéma A	Top 16 (1 x 16)
Nationale I (3 x 12)	Schéma B	Nationale I (1 x 16)
Nationale II (6 x 12)	Schéma C	Promotion de Nationale I (2 x 12)
Nationale III (18 x 10)	Schéma D	Nationale II (4 x 12)
Nationale IV (54 x 8)	Schéma E	Promotion de Nationale II (8 x 12)
732 équipes théoriques		192 équipes théoriques

La saison N est la saison avant celle qui verra s'appliquer le schéma.

La saison à laquelle le schéma s'applique (N+1) démarre comme la saison précédente (N) mais toutes les équipes sont prévenues de l'application du schéma en fin de saison.

La saison N+2 démarre dans la nouvelle structure après application du schéma.

Ligues et départements devront digérer 540 équipes théoriques.

On devra appliquer les schémas mis en place , différents d'une division à une autre, et sous le contrôle du responsable de la compétition.

COMPETITIONS

Schéma A :

Les équipes 1 à 10 se maintiennent dans le TOP 16,
Les équipes classées 11- et 12 descendent en Nationale I,
Les 4 premiers de chaque Nationale I (soit 12 équipes) disputent des play off ; les 6 vainqueurs accèdent au TOP 16,
Aucune équipe réserve du TOP 12 ne subsiste en Nationale I.

Schéma B :

Les équipes classées 11 et 12 descendent du TOP 12 en Nationale I,
Aucune équipe réserve du TOP 16 ne subsiste en Nationale I,
Les perdants des play-off sont maintenus,
Les équipes 5 et 6 de chaque Nationale I se maintiennent à ce niveau, ainsi que les meilleurs 7° , en fonction des place disponibles
Les autres équipes joueront à au niveau inférieur.

Schéma C :

La promotion de Nationale I se compose de 2 groupes de 12 équipes (le nombre d'équipes pourra être réduit si nécessaire la saison suivante). Elle regroupe
les équipes classées en Nationale I qui ne sont ni reléguées ni maintenues,
le vainqueur et seconds de Nationale II.
Les 5 meilleurs 3° de NII après play-off.

Schéma D :

Les 10-11 et 12 de Nationale I,
Le moins bon 3° de Nationale II,
les équipes classées de 4 à 8 en Nationale II,
Les 8 meilleurs de NIII après play-off.

Schéma E :

Les équipes classées 9 à 12 en Nationale II
Les perdants des play off de Nationale III
les équipes classées 2-3 et 4 en Nationale III.
8 équipes de NIII après play off et repêchages.

Les équipes restantes sont qualifiées pour les championnats Régionaux.

Au final, il restera 200 équipes de niveau national, dont 104 dans l'élite, ce qui la ferait passer à 11,32 % de nos effectifs.

Jeu des montées et des descentes des années futures:

Les équipes occupant les 2 ou 4 dernières places de chaque niveau et de chaque poule seront qualifiées pour le niveau inférieur.
Ces équipes seront remplacées par le même nombre d'équipes issues du niveau inférieur.

COMPETITIONS

Le niveau régional :

Il concerne les ligues et les départements

La ligue gèrera deux niveaux de compétition :

La Nationale III et le championnat Régional.

Le championnat régional pourra compter une ou plusieurs poules.

Si ses effectifs sont suffisants, il pourra ouvrir un sous niveau ou régionale II.

La régionale II ne pourra exister qu'à partir du moment où **Tous les départements de la ligue** auront au moins une poule de 8 équipes du championnat départemental.

Cette phase transitoire fera l'objet d'une transaction entre le responsable du niveau National et chacune des ligues.

Jeu des montées et des descentes :

Les principes nationaux seront appliqués aux niveaux régionaux.

Chaque ligue aura droit à un qualifié.

Les places manquantes seront attribuées après péréquation.

Il sera tenu compte du nombre de licenciés de la ligue, du niveau moyen des équipes de la division et du nombre d'équipes participant au championnat à l'intérieur de la région.

Championnat de France des clubs

Comme son nom l'indique le Championnat de France des Clubs doit être le championnat **de France de tous les clubs**.

Cela veut dire que le titre de champion sera disputé par tous les clubs, du moment que 4 joueurs seront licenciés et disponibles (l'existence du club en nécessite statutairement 5).

Ainsi expliqué on comprend qu'il s'agit d'une compétition nouvelle qui sera mise sur pieds mais qui ne viendra pas gêner la compétition existante qui, elle, se joue par équipes de 8 joueurs.

Aussi, cette compétition sera offerte aux clubs qui n'ont actuellement rien à se mettre sous la dent.
Pourquoi la créer ?

Tout d'abord parce qu'il n'existe rien à ce niveau.

Ensuite, pour permettre aux clubs de fidéliser des joueurs qui les quitteraient faute de compétition.

Enfin pour générer un esprit de club, permettre aux petits de côtoyer les grands, sans pour autant devoir toujours être transporté loin de chez soi ou de parcourir des distances dont la durée du transport excède celle des parties jouées.

Comme il est démontré par ailleurs, depuis 2002, nous observons une augmentation exponentielle du nombre d'équipes de 8 dans la compétition nationale alors que ligues et départements ne sont pas en mesure de gérer la partie qui les concerne : leurs équipes ont été siphonnées par le niveau national.

Il va de soi qu'il faut aussi comprendre que l'impact économique d'une compétition a un effet sur l'existence même d'un club. Un tout petit club ne peut pas se permettre d'aller jouer en permanence en dehors de sa ligue ou à plus de 150 à 200 km de chez soi.

Pour mettre fin à cette situation, il faut d'une part repeupler ces niveaux qui sont actuellement désertifiés et d'autre part remobiliser les forces des clubs dans une offre parallèle. Cela permettra de dégonfler la baudruche actuelle qu'est le championnat National par équipes de 8 et de construire un matelas pérenne qui fixera les clubs au lieu de les voir se déliter. N'oublions pas que la seule division vraiment professionnelle ne concerne que 12 clubs mais qu'il en existe plus de 800 qui voudraient vivre normalement.

En outre, avec la création de cette compétition, l'attraction des joueurs vers cette formule nouvelle amènera une déflation naturelle qui permettra au championnat par équipes de 8 joueurs d'avoir enfin un visage humain.

Afin d'éviter tous types de désagréments, des règles seront fixées pour que les clubs n'engagent pas nombre d'équipes qui ne sauraient être tenues tout au long de l'année quant au nombre de compétiteurs,

Enfin cette compétition permettra aussi de mettre un terme à la règle des mutés dans le championnat par équipes de huit joueurs.

Après une année de mise en place, la compétition comprendrait 4 divisions dont le nombre de poules serait déterminé en accord avec les ligues.

Cette nouvelle structure reposera sur les ligues qui auront à en assurer la gestion.

Elle se déroulera d'octobre à mars pour la première partie. Ensuite, une finale nationale permettra de connaître le club champion de France, lors d'épreuves interrégionales, d'avril à juin.

La mise en place de cette compétition nouvelle se déroulera en deux temps : tout d'abord, chaque ligue organisera un championnat par équipes de 4 joueurs sur son territoire, en 7 ou 9 rondes au système suisse, et en fonction du nombre d'équipes engagées.

Un ensemble de 64 qualifiés sera alors déterminé à raison d'un club par ligue puis d'un quota d'équipes participantes supplémentaires dont la quantité sera fonction :

COMPETITIONS

- du nombre d'équipes engagées au niveau de la ligue et
- du nombre de licences A souscrites par la ligue.

La phase finale nécessitera 3 week-ends d'avril à juin. (32° puis 16° ; 8° et ¼ ensuite ; demi-finales et finale pour terminer)

La saison suivante, la répartition des clubs dans les divisions sera effectuée en fonction des résultats de la saison antérieure et des règles de promotion et de relégation s'appliqueront.

Un garde fou sera posé pour éviter des soucis aux clubs un tantinet euphoriques.

Les inscriptions des équipes de chaque club seront liées au nombre de licences A souscrites par le club, ainsi que ses possibilités constatées.

La grille ci dessous

Nombre d'équipes autorisées si	On a un nombre de licences A égal à	Ou un nombre d'équipes engagées dans le championnat de France des clubs de
1	4	1
2	10	1
3	15	1
4	20	2
5	25	2
6	30	3
7	35	3

Une équipe pourra comprendre jusqu'à 3 joueurs mutés.

L'idée du purgatoire annuel des joueurs mutés venus du championnat par équipes de 8 ne doit pas être ressentie comme une punition mais davantage comme un frein au pillage des petits clubs par les clubs déjà largement fournis.

Toutes ces règles seront précisées et diffusées aux ligues.

Cette compétition pourra aussi être un tremplin pour les jeunes qui souhaiteraient se lancer dans le bain de la compétition.

La compétition offrirait droit à **une place en Coupe d'Europe des Clubs**.

La dénomination des divisions des tous les niveaux doit être établie et proposée aux ligues et comités départementaux.

Il est nécessaire que le regard jeté sur cette idée soit d'ordre général dans l'intérêt fédéral et non un regard partisan dans l'intérêt des seuls clubs de taille déjà imposante.

COMPETITIONS

Championnat de France par équipes

Le championnat de France par équipes se dispute chaque année entre des équipes de clubs pouvant aligner un minimum de 8 joueurs de compétition lors de chaque ronde.

Chaque équipe comprend 8 joueurs.

Le championnat se dispute dans des divisions de niveau, elles mêmes pouvant être réparties sur plusieurs poules.

Chaque poule comprendra des équipes venant d'au moins deux ligues voisines.

Les dispositions suivantes sont prises afin d'éviter des désagréments à d'autres clubs :

Il ne pourra y avoir **aucun joueur muté** dans ces équipes.

Un club ne pourra engager qu'un nombre d'équipes en fonction du nombre de licenciés A et du nombre d'équipes engagées dans le championnat de France des clubs selon la grille ci dessous

Nombre d'équipes autorisées si	On a un nombre de licences A égal à	Et un nombre d'équipes engagées dans le championnat de France des clubs de
1	9	1
2	19	3
3	29	5
4	39	7
5	49	9
6	59	11
7	69	13

Divisions gérées par le niveau national :

- Le TOP en une poule unique
- La Division I en une poule unique
- La Division II en deux poules au maximum ou Promotion de Nationale I
- La Division III en quatre poules au maximum ou Nationale II
- La Division IV en huit poules au maximum ou Promotion de Nationale II

Les poules comprendront toutes le même nombre d'équipes fixé à (8 - 10 - 12 - 16) selon la division.

La multiplication des divisions ces dernières années a entraîné une baisse des niveaux des équipes ces 10 dernières années, et ce malgré l'inflation constatée des classements individuels. On y gagnera donc en qualité.

Il ne faut pas laisser croire à un club qui n'a rien à faire à niveau élevé que ses équipes sont dotées de joueurs aptes à y avoir des résultats notables.

Afin de brasser plus vigoureusement la liste des équipes participant au championnat, il y aura toujours 4 descentes contre un nombre équivalent de montées provenant de la division inférieure.

Les montées en provenance des championnats régionaux seront déterminées en fonction du nombre de licences A acquises par la ligue et du nombre d'équipes ayant achevé, la saison précédente, le championnat sans tenir compte de celles comptant des forfaits.

La division IV accueille des équipes issues de championnats de ligues. L'envergure financière et humaine d'une équipe sera prouvée avant que celle-ci puisse s'inscrire pour la saison suivante

COMPETITIONS

Les ligues ont la faculté d'organiser des championnats régionaux sur plusieurs niveaux ; toutefois chaque ligue organisera au moins un championnat d'une poule d'au moins huit équipes.

Il y aura un maximum de trois niveaux régionaux.

Le format de ces équipes sera le même qu'au niveau national. Il en sera de même pour le niveau départemental.

Chaque comité départemental prendra en charge un championnat regroupant les équipes de son département qui n'ont pas pu se qualifier pour le niveau national ou le niveau régional.

La structure du niveau départemental s'apparentera à celle du niveau régional. Toutefois la division du niveau le plus bas comprendra une seule poule. Au delà de 10 équipes engagées, cette poule se jouera au système suisse avec un minimum de 5 rondes et un maximum de 9 rondes.

La calendrier de tous les niveaux sera celui du niveau national.

La question des Féminines, des Jeunes, des Étrangers et des joueurs professionnels.

Einstein nous a expliqué que tout était relatif.

Alors qu'est ce qu'un petit club ?

On ne trouve nulle part de définition et il est bon dès lors de poser des postulats.

On prendra comme convention qu'un club de 7 membres - et moins - est un petit club.

Nous devons tout faire pour qu'il n'existe plus de petits clubs dans notre fédération.

Pour cela, il convient d'interdire certaines pratiques et d'en imposer d'autres.... comme **les compétitions jeunes à l'équivalent des compétitions adultes** - un genre de photocopie – que ce soit au niveau National et au niveau Liges.

Toutefois, interdictions et obligations doivent être librement consenties par la majorité : c'est cela un fonctionnement démocratique.

J'ai entendu une fois un président de club déclarer que tout joueur devait être rattaché au club le plus proche de son domicile.

Voire !

Un autre me présenta la vie de son club ainsi : quand une armée manque de combattants, elle fait appel à des mercenaires. Soit, mais est on bien certain que l'on sera bien défendu ?

Pourtant, il existe bien la légion étrangère et ce ne sont pas des mercenaires. D'ailleurs, on les craint partout !. Certes , mais c'est l'exception qui confirme la règle.

Si je veux éradiquer les petits clubs de notre paysage, ce n'est pas pour les éliminer mais pour les aider à se développer. Aussi, faut il une boîte à outils qui me permette d'arriver à mes fins.

Les deux outils :

que nous utiliserons seront un plan d'action général et la formation.

L'idée est la suivante :

- 1- Les petits clubs entament des actions de formation,
- 2- Cette action leur permet de gagner des effectifs et de produire des équipes de jeunes,
- 3- Parmi les jeunes et les nouveaux joueurs, on aura forcément des joueuses,
- 4- Devenus gros, les petits clubs auront disparu.

Le plan d'action général sera un calendrier pluri annuel dans lequel on aura posé des taquets. L'examen de la situation au passage de chacun des taquets permettra d'apprécier l'avancement des projets en cours de construction.

La formation est une action qui se déclinera dans plusieurs directions : la formation des jeunes et la formation des adultes, qui devraient déboucher sur deux terrains : les jeunes et les féminines. Cela permettra ensuite de traiter du problème des joueurs étrangers.

Un club qui ne se livre pas pleinement à une action de formation est un club appelé à périliter et s'éteindre.

La formation sera essentiellement celle des jeunes. Enfin, il faudra que chaque club puisse déléguer des acteurs dans le milieu scolaire afin d'intéresser les enfants à notre jeu.

COMPETITIONS

C'est sur ce terrain que l'action de tout club doit porter. A terme, dans un délai de plusieurs années – à déterminer au cas par cas – il faudra intégrer les jeunes qui auront été formés dans les équipes du club.

Le travail du club sera démontré quand il sera en mesure de présenter des équipes de jeunes dans les compétitions départementales, de ligue ou fédérales.

Dans tous les cas, les clubs détermineront le montant de la formation des joueurs par saison. Cette évaluation devrait servir ensuite à déterminer la contribution d'un club tiers désirant acquérir un joueur formé. Il ne serait pas équitable que les petits clubs engagent quantité de frais pour la formation alors que le club d'accueil serait le seul à récolter les fruits de ces efforts.

Le premier taquet à poser est donc celui du niveau départemental qui sera associé au niveau le plus bas de la compétition nationale par équipes de 8. Faute d'équipes de jeunes, les clubs n'auront plus accès aux compétitions nationales.

L'accès aux niveaux supérieurs

Le second taquet sera celui de la NIII qui nécessitera la présence d'équipes de jeunes au niveau des compétitions jeunes de Ligue.

L'accès aux niveaux supérieurs sera subordonné pour chaque club à la présence d'équipes de jeunes dans les compétitions Nationales Jeunes.

Les sanctions devraient s'appliquer après un laps de temps donné aux clubs (par exemple, deux saisons) et ensuite, les accessions ne seront plus possibles.

Faute de contraintes, les clubs ne feront aucun effort de formation et se rabattront plutôt sur du recrutement. Ce n'est pas cela le but du jeu.

Une grille du type suivant peut être façonnée en fonction de la structure jeune (il faut donc la revoir)

niveau adulte	niveau minimal d'équipes jeune
Top	TOP/Nationale I
Nationale I	Nationale II
Nationale II	Nationale III
Nationale III	Régional

Vous avez bien noté que nous n'avons pas encore parlé de féminines. Nous y voilà !

La féminine est un aspect de joueur qui n'a pas été évoqué. Néanmoins, un public de jeune comprend nécessairement des joueurs des deux sexes. Il convient dès lors de proposer à cette frange des compétitions spécifiques comme celles qui leur sont déjà offertes au plan fédéral.

Les meilleures joueuses pourront être intégrées dans les équipes du club de niveau le plus élevé.

On voit immédiatement que si ce travail est mené, le club dont il était question en tête de rapport ne se composera plus de 7 joueurs mais d'une population bien plus importante. On pourra alors dire que la barre en dessous de laquelle un club est de petite taille est de 25 ou 30 joueurs licenciés.

On peut dès lors aborder le problème de la joueuse dans les compétitions nationales par équipes, en affranchissant les clubs de cette obligation dans la mesure où, à niveau de compétition, le club peut justifier d'un nombre de parties enregistrées par des joueuses dans des compétitions par équipes au titre du même club égal à quatre fois le nombre de

COMPETITIONS

parties que ce qu'aurait joué la féminine requise.

Ainsi, pour un club du TOP 12, si la féminine doit jouer 11 rondes, on peut accorder une dérogation au club s'il permet l'enregistrement par ses joueuses dans les compétitions par équipes au cours de la même saison d'un nombre de 44 parties. (un contrôle a posteriori sera mis en place).

Faute de remplir cette condition, on enlèvera au club autant de points de match que de parties manquantes.

Quelle est la conséquence d'une telle politique si elle est bien menée ?

Fort de ses joueurs en nombre plus important, et si la qualité du jeu se développe, le niveau du club ne pourra que progresser. Dès lors il ne sera plus nécessaire de faire appel à des joueurs titrés venus de l'étranger.

Pour les régions frontalières, on permettra l'emploi de joueurs locaux s'ils résident effectivement dans une zone de 50 km -par exemple - du club dont ils souhaitent défendre les couleurs.

Si l'on admet le principe que la joueuse doit nécessairement être française et que l'équipe doit être pourvu d'au moins 50 % de joueurs autochtones, les autres échiquiers pourront être pourvus par des joueurs étrangers.

Nous avons parlé de formation. Cet aspect a un coût pour les clubs formateurs. Dès lors, il n'est pas normal qu'un club formateur soit pillé par les autres clubs. Par conséquent, ces clubs doivent être protégés. **Aussi, le transfert d'un joueur au profit d'un autre club doit obligatoirement s'accompagner du dédommagement du club quitté. C'est donc une politique à mettre en place et qui est indépendante de la compétition.**

L'établissement de ces règles et la pose de ces taquets (dates) doivent faire l'objet d'un calendrier pluriannuel qui soit raisonnable.

Enfin, les clubs du TOP 12 seront les seuls qui pourront engager des joueurs professionnels venus d'autres horizons. Ils ne devraient avoir le droit de jouer que dans l'équipe première du club. Pour protéger les clubs français à l'international, un contrat devrait exister et préconiser que le joueur d'une équipe française ne participe à la compétition internationale de clubs qu'à la condition de défendre ce club. Ceci évitera d'avoir des joueurs membres simultanés de diverses équipes et fortement gênés au moment du choix.

Ceci appelle maintenant la question du professionnalisme en France, Comme l'a indiqué un de mes amis sur le forum de France-Echecs :

"Si on veut interdire un championnat aux amateurs véritables, il n'y a qu'un seul moyen d'y arriver: les tenir par ce qui caractérise leur statut d'amateur (ce sont des gens qui ont un métier en dehors de leur passion). Pour se débarrasser d'eux, il suffit d'organiser la compétition au moment où ils sont accaparés par leur travail. Ainsi il ne peuvent plus jouer car dans ce cas c'est soit leur salaire qui s'en ressent, soit leur capital de congés qui s'effrite notablement.

Maintenant, [...] les véritables pros n'aiment pas se confronter aux amateurs doués: ces personnes leur grapilleraient trop de points Elo, mettant à mal leur statut fragile de professionnel. Et c'est exactement la raison pour laquelle les pros sont contre l'organisation du TOP sur l'ensemble de la saison, en particulier lors des week-ends et jours fériés. Plus il y a d'amateurs dangereux, plus ils ont à y perdre.

Il est plus que temps que le championnat de France des clubs redevienne ce pour quoi il a été conçu. Actuellement, ce championnat est remplacé de fait par les Internationaux de France par équipes de formations riches.

[...] Si on a un club avec un état d'esprit club, on doit organiser un championnat avec une infrastructure "club" et non pas avec des nuées de mercenaires. La qualité de la formation d'un club se mesure à ce qu'il sait produire et non pas à ce qu'il sait importer. C'est comme l'économie: quand on ne produit plus rien et qu'on importe nos besoins, on court à la catastrophe. Certes, elle ne vient pas vite, c'est vrai mais elle n'en est pas moins inéluctable."

"On ne peut pas vivre des Echecs en France ni faire de son talent, dans ce domaine, un métier.

Bien sûr, si on confie à un "pro" des travaux annexes, il pourra toujours être employé dans le cadre d'un autre registre

COMPETITIONS

professionnel. Toutefois, ne perdons pas de vue que de confier des travaux administratifs à une telle personne , c'est l'éloigner de son entraînement et de son développement personnel. C'est donc contre-productif.

Est-ce alors une raison pour fausser les compétitions ?

Un amateur qui bat des pros en voulant rester un amateur a, à mon sens, bien plus de mérite qu'un pro qui n'a qu'à s'occuper de son propre entretien (je veux dire par là : entraînements, tournois, etc.)

Il est donc particulièrement hypocrite de vouloir faire croire qu'il y a une once de fair-play ou plus simplement d'équité dans une compétition où tout est fait pour empêcher les véritables amateurs de participer.

[...] Ce n'est pas demain la veille que cela puisse changer, puisqu'on n'a aucune chance de devenir une fédération délégataire et d'avoir un véritable secteur professionnel.

Il est donc nécessaire de mettre fin à cette situation inéquitable et de régénérer un "championnat National par équipes" véritable, étalé tout au long de l'année en profitant au maximum des jours fériés. "

La question de l'arbitrage

C'est une question essentielle dont on parle pourtant assez peu.

A la fin des années 80, un plan de restructuration de l'arbitrage en France a été mis sur pieds. Il a essentiellement servi à poser des structures, former et accompagner les « hommes en noir » dans la connaissance des Lois du jeu et des Règlements.

C'est à l'heure actuelle ce qui a été le mieux réalisé . Ce n'est plus le cas actuellement : d'une cinquantaine d'heures de formation de base, on en est arrivé à une grosse dizaine d'heures : autrement dit, la formation n'apprend rien et délestés de tous fondamentaux, les arbitres nouvellement formés n'ont pas les connaissances de ceux formés il y a trente ans.

Ce n'est pas tout :

A terme, il faut que la DNA soit en mesure de gérer son vivier et de fournir des arbitres officiels pour toutes les rencontres.

Les arbitres doivent être sélectionnés sur leur compétences et savoir faire. Il ne faut plus que l'arbitrage des rencontres sous l'estampille fédérale soit confié à l'arbitre du club local.

Cette gestion doit être centralisée et publiée au moins un mois à l'avance, et en tout cas dès la parution des calendriers. Chacun est prié de consulter ce qui se passe en Belgique au cas où ces propos paraîtraient confus (<http://www.frbe-kbsb.be/fr/articles/icn-2013-2014-nic>).

A l'origine, cette façon de gérer l'arbitrage était prévue, hélas, sa mise en place se faisait attendre pour ne jamais voir le jour. Il faut faire changer cette situation et l'imposer au secteur de l'arbitrage.

C'est d'ailleurs ainsi que fonctionnent toutes les fédérations sportives.

Les frais de gestion de cette disposition nouvelle devraient être alloués par la FFE à la DNA et par conséquent, il conviendra que des obligations concernent aussi les arbitres.

Les clubs ont démontré qu'ils ne savaient pas transmettre les résultats des rencontres vers la FFE dès la fin des rencontres (certains résultats individuels de matches joués le samedi ne sont pas sur le site fédéral avant le mercredi qui suit).

Cette compétence doit être dévolue à l'arbitre officiant.

Ainsi, il ne faudra plus attendre plusieurs jours pour connaître les résultats individuels des rencontres. Cela nous crédibilisera auprès de la presse et de tous ceux qui aiment connaître les résultats des rencontres sportives.

Par cette simple décision, on résoud deux problèmes majeurs de nos interclubs.

Maintenant, la gestion des arbitres dans le cadre des interclubs peut être étendue aux arbitres de compétitions autres : celle appelant une gestion fédérale ainsi que celle liée à l'organisation locale de tournois : on pourra rapprocher les arbitres non sollicités des organisateurs nécessaires

Aspects économiques

On aborde ici le nerf de la guerre.

C'est par ce biais que l'on sait si une compétition a un sens et si elle est équitable.

L'existence d'un cercle d'Echecs ne nécessite pas seulement un effectif de joueurs mais aussi des finances saines.

En 2009, le groupe Est de Nationale II a perdu 10 équipes sur 12 pour ce motif. Comment peut-on jouer sereinement quand vous êtes criblé de dettes ?

Plusieurs années plus tôt, le cercle d'Echecs de Monaco, pourtant plusieurs fois champion de France, décidait d'abandonner l'élite au motif que c'était un « gouffre financier ».

Il convient dès lors de prévenir les participants : la compétition à tel niveau coûte telle somme. Or, il faut reconnaître que personne ne s'est plu à intéresser les formations candidates à cet aspect des choses.

On peut prétendre que le niveau le plus élevé n'est constitué que de clubs professionnels. Certes, mais cela ne fait pas sérieux.

Un club professionnel est soumis à des règles qu'aucun club d'échecs ne peut actuellement remplir.

Tous auraient besoin de fonds et généralement, ceux-ci ne se trouvent que chez les sponsors ou autres mécènes. Mais pour que la compétition soit équitable, il faudrait encore que les dotations de chacun d'entre eux soit comparable.

Déjà, dès 1956, Simon Rottenberg notait qu'il fallait que « *la nature de l'industrie soit telle que les compétiteurs aient une de taille à peu près équivalente afin qu'ils aient tous une chance de l'emporter ; cela semble être un attribut propre au sport professionnel de compétition* » (*The baseball players' labor market*).

Le contrôle des moyens financiers des clubs doit donc être un élément essentiel avant son engagement dans la compétition.

Il ne faut pas non plus que les moyens des clubs soient absorbés par d'autres, en utilisant un moyen insidieux (formation). Un contrôle doit être exercé.

Enfin, concernant les droits d'engagement, il conviendra d'en réétudier les montants (ce n'est pas ici l'objet de l'étude) et quant aux récompenses des clubs lauréats, il est essentiel de les voir réapparaître.

En conclusion, l'ensemble des propositions doit être appliqué non comme un coup de massue, mais progressivement, en apportant les nouveautés saison par saison. La durée d'un mandat serait un minimum. Il convient de prévoir des questionnaires aux clubs dans chacun des thèmes (formation, financement d'une saison, effectifs, etc...) afin d'en connaître les moyens. Le financement fédéral de cette épreuve doit lui aussi faire l'objet d'une étude sérieuse et ne pas laisser les clubs sans aide de ce type. Ce n'est hélas pas le sujet de ce rapport.